



Le 3 mars 2025

Direction Générale Des Finances Publiques

Direction régionale des Finances Publiques des Pays de la Loire et de Loire-Atlantique

Pôle d'évaluation domaniale

4 quai de Versailles 44035 Nantes Cedex 1

téléphone: 02 40 20 75 96

mél.: drfip44.pole-valuation@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE

Affaire suivie par : Eric DUMOND

téléphone: 06 14 60 34 49

courriel: eric.dumond@dgfip.finances.gouv.fr

Réf. DS: 22761688

Réf OSE: 2025-44030-16145

Le Directeur régional des Finances publiques des Pays de la Loire et du Département de la Loire-Atlantique

à

Monsieur le Maire

de la commune de

LA-CHAPELLE-DES-MARAIS

LETTRE – AVIS DU DOMAINE

Objet : Cession d'une parcelle non cadastrée sise Clos du Champ François à La-Chapelle-Des-Marais.

Par saisine du 28/02/2025, vous avez sollicité un avis du Domaine dans le cadre du projet de cession d'un délaissé communal non cadastré.

La surface du délaissé est d'environ 60 m². Il est situé en zone UBa3.

La valeur vénale de ce terrain est estimée à 500 € assortie d'une marge d'appréciation de moins 10 % pour la valeur minimale de vente.

La durée de validité du présent avis est de 18 mois.

Pour le Directeur régional des Finances publiques et par délégation,

Dumond Eric,

Inspecteur des Finances Publiques

Il est rappelé que les collectivités territoriales et leurs groupements peuvent sur délibération motivée s'écarter de cette valeur.